

CAHIER DU PARTICIPANT



INONDATIONS DU PRINTEMPS 2017

Bilan + perspectives

Le mardi 19 décembre 2017

Ministère de la Sécurité publique

En collaboration avec :

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017

Tous les droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.



Cette brochure est imprimée sur du papier Rolland Enviro100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Note : Pour alléger le texte, nous employons le masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

MOT DU MINISTRE



Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable de la région de Montréal

Les inondations du printemps 2017 ont marqué le Québec par leur étendue et leurs conséquences considérables sur une grande partie du territoire québécois. À titre de ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, il m'a paru essentiel de tenir une journée d'échanges avec les différents acteurs concernés afin de faire le bilan de ces événements, mais surtout afin de porter un regard collectif sur des pistes d'amélioration pour l'avenir.

Au cours des derniers mois, des collectes de données et plusieurs rencontres ont eu lieu afin de bien comprendre les différentes réalités auxquelles ont été confrontées les personnes et les municipalités qui ont été lourdement affectées par ces inondations.

Lors de la rencontre du 19 décembre, la mise en commun des expériences de chacun deviendra la base d'une réflexion afin que ces événements puissent nous permettre de travailler ensemble à rendre le Québec plus résilient face à de telles catastrophes, tant sur le plan de la prévention, de la préparation et de l'intervention, qu'en matière de rétablissement.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué et contribueront à ce bilan. Ensemble, nous avons le pouvoir de bonifier nos façons de faire afin d'atténuer les conséquences liées aux inondations au Québec et d'améliorer notre capacité de rétablissement après de tels événements.

MARTIN COITEUX

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8 h** Accueil des invités
- 8 h 30** Mot de bienvenue
- Allocution du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux
- Allocution de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M^{me} Isabelle Melançon
- Allocution du député de Vimont et adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, M. Jean Rousselle
- 8 h 50** Retour sur les événements du printemps 2017
- 9 h 5** Bloc 1 – Prévention et préparation
Présentation des constats et échange sur des pistes de solution
- 10 h 20** Pause
- 10 h 35** Bloc 2 – Intervention
Présentation des constats et échange sur des pistes de solution
- 12 h** Dîner
- 13 h 15** Bloc 3 – Rétablissement
Présentation des constats et échange sur des pistes de solution
- 15 h 15** Synthèse de la journée
- 15 h 45** Mot de clôture du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux
- 15 h 55** Fin de l'événement
- 16 h** Point de presse

RENSEIGNEMENTS DIVERS

LIEU DE LA RENCONTRE

Hôtel Palace Royal
775, avenue Honoré-Mercier
Québec (Québec) G1R 6A5

STATIONNEMENT

Les frais sont de 20 \$ par jour pour utiliser le stationnement intérieur de l'hôtel. Un service de valet est également disponible.

DOCUMENTATION ET RENSEIGNEMENTS

Toute la documentation et les renseignements liés à cette rencontre seront accessibles sur Internet, à l'adresse suivante : www.securitepublique.gouv.qc.ca/bilaninondations2017.

ÉVÉNEMENT DIFFUSÉ EN DIRECT SUR INTERNET

La rencontre sera diffusée en direct sur le site Web du ministère de la Sécurité publique.

VOTRE AVIS EST IMPORTANT POUR NOUS!

Vous pouvez transmettre dès maintenant vos mémoires, réflexions ou suggestions afin d'améliorer l'action citoyenne, municipale et gouvernementale en cas d'inondations, que ce soit au plan de la prévention, de la préparation, de l'intervention d'urgence ou du rétablissement.

Pour ce faire, ou pour obtenir des renseignements supplémentaires sur cette rencontre, vous n'avez qu'à écrire à BILAN-INONDATION-2017@msp.gouv.qc.ca.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

Les inondations du printemps 2017 ont touché 15 des 17 régions administratives du Québec. La séquence de celles-ci s'est étendue progressivement d'ouest en est sur le territoire québécois.

Les inondations ont été occasionnées par la fonte des neiges, particulièrement importantes à l'hiver 2017, et accentuées par des pluies abondantes. La combinaison de plusieurs facteurs climatiques a favorisé une crue des eaux historique et plusieurs glissements de terrain.

Devant l'ampleur des événements, au palier gouvernemental, la situation a exigé le déploiement de la structure de sécurité civile et l'action de plusieurs partenaires gouvernementaux et de la société civile, tel que prévu au Plan national de sécurité civile (PNSC) dans de telles situations. De plus, les municipalités dotées d'un plan municipal de sécurité civile ont dû activer les procédures d'urgence prévues dans leur plan.

Les inondations en quelques chiffres...

- 291 municipalités, réparties dans 15 régions administratives du Québec, touchées par les inondations;
- Plus de 5 300 résidences principales inondées;
- Plus de 4 000 personnes évacuées de leur domicile;
- Près de 400 routes endommagées;
- 22 municipalités et une agglomération ont déclaré l'état d'urgence entre le 20 avril et le 17 mai 2017.



(Photo : Pierre Lahoud, photographe)

UNE IMPORTANTE MOBILISATION À TRAVERS LE QUÉBEC

Les citoyens sinistrés ont pris des mesures pour protéger leurs biens, notamment avec des sacs de sable. Les autorités locales et régionales ont vu à l'érection de centaines de digues, un peu partout à travers le Québec. Elles ont veillé à ouvrir des centres municipaux d'urgence. Elles ont assuré la sécurisation des personnes et des biens en recourant aux patrouilles policières, aux évacuations d'urgence et au relogement temporaire des personnes sinistrées.

Les municipalités ont fait face à un sinistre important avec tous les enjeux logistiques et organisationnels que cela implique, et ce, tout en devant veiller au maintien des opérations courantes et aux besoins de la population non sinistrée. Un travail colossal s'est alors effectué.

Au gouvernement du Québec, la coordination de l'événement s'est effectuée au palier national par la mobilisation de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ). Le 5 mai 2017, le Coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile a demandé l'ouverture d'un centre national de coordination gouvernementale (CNCG) à Montréal, étant donné que l'événement se déroulait simultanément dans plusieurs régions du Québec. Des agents de liaison de ministères et de plusieurs organismes ont été demandés au CNCG à des fins de coordination opérationnelle et en soutien aux centres régionaux de coordination gouvernementale (CRCG) qui ont aussi été mis en place dans plusieurs régions du Québec.

Au niveau régional, 7 organisations régionales de la sécurité civile (ORSC) du Québec ont été mobilisées. Ces ORSC assuraient un lien quotidien avec les municipalités sinistrées par le biais de conférences téléphoniques et par la présence sur place des conseillers régionaux en sécurité civile.

En tout, ce sont 33 ministères et organismes du gouvernement et plus de 1 500 employés qui ont été impliqués dans la gestion de ce sinistre et dans le soutien aux municipalités touchées.

Plusieurs démonstrations d'entraide...

- Plus de 30 municipalités et 29 services de sécurité incendie ont participé à de l'entraide municipale à partir de jumelages entre les municipalités.
- Plus de 1 300 policiers de la Sûreté du Québec ont pris part à l'opération sur le terrain.
- Environ 2 600 militaires des Forces armées canadiennes ont prêté main forte.
- Plus de 650 bénévoles de la Croix-Rouge canadienne (CRC), division Québec, ont été mobilisés dans 64 municipalités du Québec.



(Photo : Sûreté du Québec)

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS : LE RÉTABLISSEMENT

Une fois que l'eau s'est retirée, les sinistrés ont dû procéder au nettoyage ou à la démolition des murs dans leur maison afin de prévenir les moisissures avant la reconstruction. Plusieurs citoyens ont participé aux corvées de nettoyage organisées par les municipalités.

Les municipalités ont coordonné la collecte de débris et d'autres matières dangereuses et les ont disposés de façon sécuritaire dans des sites d'enfouissement identifiés à cette fin en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Plusieurs d'entre elles ont également organisé, en collaboration avec les organismes communautaires de la société civile, des spectacles-bénéfice et d'autres événements afin de recueillir des dons matériels, financiers ou de la nourriture pour soutenir les personnes sinistrées se retrouvant sans résidence.

Une collaboration entre les municipalités et des intervenants gouvernementaux a aussi permis la mise en place d'équipes pour faire l'inspection des maisons endommagées. À titre d'exemple, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a offert un soutien aux municipalités pour l'inspection et l'application du protocole de remise en service après l'inondation des routes municipales. Des services psychosociaux ont aussi été offerts aux sinistrés aux endroits appropriés, notamment dans les Centres de services aux personnes sinistrées, lors des séances d'information publiques, ainsi que dans les bureaux temporaires d'aide aux sinistrés mis en place par le MSP.

Pour soutenir les sinistrés et les municipalités, le Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents a été mis en œuvre, à la suite des inondations, ainsi qu'un nouveau programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues entre le 5 avril et le 2 juin 2017 dans les municipalités du Québec et un crédit d'impôt remboursable destiné aux citoyens touchés. Ainsi, des bureaux temporaires d'aide aux sinistrés ont été mis en place dans différentes municipalités sinistrées. Le MSP, la Croix-Rouge canadienne et d'autres partenaires étaient présents dans ces bureaux afin de répondre aux questions des citoyens, de leur offrir des services, ou de les référer aux ressources appropriées. De plus, plusieurs séances d'information publiques ont été organisées conjointement par les municipalités et divers intervenants gouvernementaux.

En juillet 2017, des assemblées publiques de consultation ont été organisées par le gouvernement dans 15 régions du Québec afin d'entendre les personnes et les organisations sur un projet de décret relatif à la déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS). En suivi à ces rencontres, le 19 juillet 2017, le gouvernement a pris le Décret relatif à la déclaration d'une ZIS sur le territoire de 210 municipalités touchées. Celui-ci prévoit notamment l'application uniforme de certaines normes de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI).

Le 12 septembre 2017, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal a annoncé de nouvelles mesures afin d'offrir un meilleur accompagnement aux sinistrés ainsi qu'aux municipalités touchées par les inondations du printemps dernier, par exemple : des journées de rencontres personnalisées, la création de comités de partenariat, l'accompagnement accru des municipalités touchées et de nouvelles ententes avec des organismes concernant l'hébergement temporaire.

Quelques données sur le rétablissement

- Plus de 6 000 dossiers de réclamation transmis au ministère de la Sécurité publique, dont environ...
 - ... 5 000 provenant de particuliers;
 - ... 750 entreprises;
 - ... 35 organismes;
 - ... 145 municipalités;
- 100 M\$ versés jusqu'à maintenant;
- Plus de 400 résidences détruites (pertes totales estimées);
- 184 propriétaires ont pris la décision de démolir leur résidence.



(Photo : Ministère de la Sécurité publique)

CONTEXTE DE LA JOURNÉE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Le 19 décembre 2017, une journée d'échanges ayant pour thème « Inondations 2017 – Bilan et perspectives », est organisée à Québec sur les événements du printemps dernier. Cette journée est l'occasion de porter un regard sur la gestion des conséquences de ce sinistre et de proposer des pistes d'action afin d'améliorer le futur.

Cette démarche se veut un complément au *Forum Inondations 2017 : Ensemble, planifions l'avenir autrement*, organisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel a eu lieu à Montréal les 6 et 7 octobre 2017. Ce forum a permis d'entendre et d'échanger avec des experts venus du Québec et d'ailleurs au Canada et dans le monde concernant les inondations. Les thèmes abordés lors de cet événement ont été la gestion des bassins versants, la cartographie et la gestion des zones inondables ainsi que l'aménagement du territoire, la planification urbaine et la révision du cadre normatif en zone inondable.

La journée du 19 décembre prend appui sur plusieurs sources d'information...¹

- Le 6 juillet 2017, les ministères et organismes faisant partie de l'OSCQ ont été conviés à faire un retour sur les événements;
- Des entrevues auprès de vingt municipalités effectuées par Stratégie organisation et méthode SOM inc. afin d'évaluer les interventions faites lors des inondations du printemps 2017;
- Des entrevues téléphoniques réalisées par Stratégie organisation et méthode SOM inc. auprès de 452 personnes dont la propriété a été endommagée lors des inondations printanières;
- Un sondage effectué par l'École nationale d'administration publique auprès de plus d'une centaine de municipalités affectées par les inondations du printemps dernier;
- Des rencontres bilatérales organisées par le député de Vimont et adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, M. Jean Rousselle, dans plusieurs municipalités du Québec au cours du mois de décembre 2017.

Ainsi, à partir des actions menées avant, pendant et après les inondations du printemps dernier, certains constats ont été établis, lesquels font ressortir des bonnes pratiques et des pistes à explorer afin d'améliorer la résilience du Québec.

1. Les résultats des sondages et des entrevues téléphoniques sont accessibles sur le site Web du ministère de la Sécurité publique.

